



Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche

La Sorbonne – 2 juillet 2007

Grands axes pour une intervention

Atelier 1 – Finalités et missions

- Adossement à la recherche, formation à et par la recherche
Contre toute secondarisation.
- Notre objectif est de former et de chercher pour l'intérêt général et non pas pour le profit d'un petit nombre. C'est cela le sens du service public.
- La professionnalisation ne doit pas être utilitariste, au contraire les formations doivent assurer les possibilités de se reconvertir et de se former tout au long de la vie. Elles doivent permettre d'apprendre à apprendre.
- L'insertion professionnelle relève d'abord de la responsabilité des employeurs qui exigent avant tout l'employabilité de leurs futurs salariés. De ce même point de vue, l'irruption dans les Conseils des personnalités extérieures qui pourraient reporter sur les universités cette responsabilité, nous inquiète beaucoup.
Par contre, nous sommes très soucieux que l'université prépare les étudiants au monde du travail, par exemple en organisant des cours de droit du travail, de législation sociale, etc.
- Les sciences humaines et sociales doivent être transversales et viser une autre ambition que de répondre aux questions des jeux télévisés.
- Nous sommes pour le maintien des connaissances universelles dans les cursus. Des moyens doivent être consacrés aux disciplines réputées non-rentables.
La notion d'universalité des savoirs nous est très importante pour nous.
- Le cadre national des diplômes doit garantir la reconnaissance des qualifications dans les grilles des conventions collectives et des statuts.



Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche La Sorbonne – 2 juillet 2007

Grands axes pour une intervention

Atelier 2 – Architecture et fonctionnement

- Nous sommes contre la multiplication des structures d'enseignement supérieur et le système élitiste des grandes écoles.
Pour autant, nous sommes pour des coopérations mais pas dans n'importe quel cadre. Les PRES et les fondations qui se mettent en place sont des formes de reconcentration qui favorisent l'élitisme, les inégalité sur le territoire et l'émergence de « collèges universitaires ».
Cela ne veut pas dire que nous défendons la création d'antennes délocalisées, sans recherche et sans infrastructures de vie et d'études.
- Nous récusons la logique de concurrence entre établissements à l'œuvre dans le classement de Shangaï, par exemple car nous nous battons pour un service public un et indivisible.
- La loi de 1984 a introduit l'autonomie des établissements en l'accompagnant de nombreuses garanties pour la gestion démocratique par ses usagers et ses personnels et un rôle important de l'Etat.

Elle assurait aussi une présence non négligeable des personnalités extérieures et des représentants des grands intérêts nationaux, y compris les représentants des confédérations des salariés et d'employeurs.
Nous rejetons une conception des personnalités extérieures qui se limiterait aux employeurs. L'entreprise, c'est l'ensemble de ses acteurs et, en particulier, ses salariés.
- Cela fait des années que nous combattons le désengagement de l'Etat et la stagnation du budget à 0,4% du PIB. Nous dénonçons aussi les effets pervers de la politique contractuelle qui contraint de plus en plus et uniquement les établissements.
- La pénurie a provoqué l'externalisation de nombreuses missions et la suppression d'emplois de catégorie C. Nous ne pouvons accepter cela.
- L'autonomie se traduit aujourd'hui par le budget global, la gestion présidentielle et locale des personnels, de leurs rémunération et de leur carrière.
De plus, dans le projet de loi « Péresse », est prévue la dévolution du patrimoine aux établissements.
Nous considérons que ces libertés font des Présidents des chefs d'entreprise, préoccupés de gestion managériale et de rentabilité dans le cadre du partenariat public-privé, par exemple. Nous ne pouvons l'accepter.



Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche La Sorbonne – 2 juillet 2007

Grands axes pour une intervention

Atelier 3 – Démocratisation et réussite

- La réussite commence par l'attribution des moyens pour accueillir tous les jeunes qui le souhaitent. Le budget devrait être doublé et passer à 1% du PIB. Les sommes consacrées par la Nation à chaque étudiant devrait être égales à celles qui sont consacrés à un élève d'une grande Ecole, par exemple.
- Pas de sélection en cours d'études
- La quasi-gratuité des études et pas de ségrégation sociale. Pour cela, des aides directes et indirectes revalorisées et attribuées sur critères sociaux, au moins aussi longtemps que leur nombre et leur montant n'enrayent pas les inégalités les plus criantes. Les CROUS doivent pleinement jouer leur rôle.
- De plus, il faut des infrastructures suffisantes qui participent aux bonnes conditions de vie et d'études, sur les campus.
- Nous voulons une meilleure liaison entre le secondaire et le supérieur ainsi qu'un information des étudiant et une orientation au sein du service public et assurées par des pers qualifiés.



Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche

La Sorbonne – 2 juillet 2007

Grands axes pour une intervention

Atelier 4 – Métiers, statuts et carrières

- La 1^{ère} attractivité pour nous, c'est qu'à toute fonction permanente corresponde un emploi de fonctionnaire avec ses droits, ses garanties et ses obligations. Cela suppose la fin de la précarité et la création d'emplois pour répondre aux nouveaux besoins et pour titulariser les non-titulaires.
- 2^e volet : la grille qui doit être revalorisée avec des traitements dignes : au minimum 1500€ et qui doit reconnaître les qualifications mises en oeuvre.
- La politique d'augmentation du nombre et des montants des primes ou de l'intéressement, comme il est prévu dans le projet de loi, n'est pas satisfaisant mais au contraire crée des inégalités de traitement injustes, clientélistes et contraires à la logique du statut général de la Fonction Publique.
Elle rémunère le soi-disant « mérite » individuel et pas la qualification réellement mise en oeuvre. Nous sommes pour l'intégration des primes dans le traitement, pour tous.
- Concernant les carrières, pour qu'un statut vive, il faut des créations d'emplois.
- Nous sommes pour une évaluation individuelle en CAP nationale et pour des concours nationaux ou académiques organisés dans la plus grande transparence et dans l'anonymat.
Nous sommes contre le droit de veto du Président ou du CA et pour le maintien de la dimension nationale de la nomination.
- La gestion des personnels doit rester statutaire et non locale, que ce soit pour le recrutement, pour la définition des services ou pour les avancements.
- Les droits des fonctionnaires ne sont pas négociables : le droit de veto pour l'affectation d'un personnel ne peut se concevoir sans remettre en cause des droits auxquels nous tenons comme la réintégration, la mutation, etc.
- De bonnes conditions de travail sont indissociables de l'attractivité des métiers, il convient donc d'assurer à l'ensemble des personnels :
 - La médecine du travail
 - Un CHSCT, avec des moyens
 - Une action sociale dont une restauration sociale avec un contrôle des personnels.